

IMPORTANT

- ♦ Lire attentivement la "**notice d'information séjours**", jointe à ce descriptif (d'après FFrandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Mai 2023).

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

- ♦ Bonnes chaussures de marche, bâtons conseillés ;
- ♦ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, boîte « tupperware », gourde d'eau ;
- ♦ Sac de voyage, vêtements de randonnée, cape de pluie; maillot de bain.
- ♦ Lunettes de soleil, chapeau et crème solaire ;
- ♦ Pharmacie et trousse de secours personnelles, ;
- ♦ Indispensable : licence FFRandonnée 2025/2026.

DÉPLACEMENT

Possibilité de covoiturage. Chaque groupe constitué gérera la contribution de chacun aux frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et coût du stationnement s'il y a lieu).

ACCÈS AU GÎTE

Par route depuis Evreux : 600 km. Orléans (A10), Blois(A71), Limoges(A20), Brive la Gaillarde, Souillac et Domme. Le Centre est situé au Sud de Domme (5 km).

Intervenants et partenaires

ORGANISATEUR

Nature et Sentiers
Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe
27000 EVREUX



Assurance R.C.P

GROUPAMA
Paris Val de Loire
60 Bd Duhamel du Monceau
45160 OLIVET
Contrat N° : 41789295M /0002

Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27
Agrément Jeunesse et Sports N°27905324
Immatriculation Tourisme N°075100382
N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z
Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

Garantie financière

GROUPAMA
Assurance-crédit & caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



Du samedi 13 au samedi 20 juin 2026
Nature et Sentiers vous propose
un séjour de randonnée
dans le Périgord noir
organisé par Marie-Ange et Monique

Et si vous vous laissiez tenter par une découverte d'une belle région dans le Périgord noir ? Vous partirez à la découverte de jolis villages perchés le long de la Dordogne, classés parmi les plus beaux villages de France. Au cœur du Périgord noir, entre Domme et Sarlat, vous suivrez des itinéraires historiques conduits par vos deux guides.

Nombre maximum de participants : 14 (12 + 2 animatrices).

TARIF DU SÉJOUR EN PENSION COMPLÈTE : 550,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

Samedi 13 juin 2026 à partir de 17 heures
au gîte des Ventoulines, près de Domme.

Centre de Vacances Les Ventoulines : 511 Route des Ventoulines –
24250 Domme. Tél : 07 87 59 94 48



SÉJOUR au tarif de 550 € (hors primes d'assurances)

Ce prix comprend :

- l'hébergement au Centre de Vacances « Les Ventoulines" en pension complète incluant 7 nuitées, 7 petits-déjeuners, 6 pique-niques, 7 dîners avec 1 verre de vin et plats locaux servis à table ;
- le logement en bungalow de 2 chambres de 2 personnes avec salle de bain privative, lits faits à l'arrivée, serviettes de toilettes fournis. Accès aux piscines et sauna (voir le site Les Ventoulines) ;
- les apéritifs de "bienvenue" et de "départ" ;
- la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (EIT 6,00 €) ;
- l'encadrement des randonnées, le défraiement des animatrices et la taxe de séjour.

Première prestation : dîner du samedi 13 juin 2026.

Dernière prestation : petit-déjeuner du samedi 20 juin 2026.

Ce prix ne comprend pas :

- les frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et stationnements) ;
- les primes d'assurances facultatives (annulation, interruption séjour +29,00 €, bagages +6,35 €) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme compris dans ce descriptif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 15 décembre 2025 à :

Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Règlement par **2 chèques** à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **170,00 € + prix des assurances** éventuelles (facultatives), encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- un **2^e chèque de solde de 380,00 €**, encaissé deux mois avant le départ.

Conditions d'annulation, hors garanties assurances

En cas de désistement sans échange de place, des frais engagés par Nature et Sentiers seront retenus (contribution EIT et forfait animateurs...) et des frais resteront acquis par l'hébergeur, variables selon la date d'annulation :

- plus de 8 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant de la réservation ;
- moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du tarif

Réunion d'information : le 28 mars 2026 à 15h30 (Amicale Laique de St-Michel à Evreux).

PROGRAMME, PARCOURS ET SITES

Autour du gîte, six jours de randonnées en étoile de Domme à Sarlat le long de la Dordogne, à la découverte d'un riche patrimoine.

1. Samedi 13 juin 2026. Accueil au gîte des Ventoulines et présentation du séjour autour d'un apéritif.

2. Dimanche 14 juin. Départ du gîte à pied, vers **le village de Domme** par la campagne et la forêt. Visite de cette belle bastide ceinte de remparts. Visite de la grotte. Vue exceptionnelle sur la vallée de la Dordogne.

3. Lundi 15 juin. **"Boucle entre Vitrac et La Roque-Gageac.** Itinéraire sur les hauteurs de la vallée de la Dordogne pour aller à la découverte de **La Roque-Gageac**, cité accrochée à sa falaise, dans une végétation quasi-tropicale. **Dénivelé : +- 500 m – D : 15 km.**

4. Mardi 16 juin. Vitrac - Montfort en longeant la Dordogne.

Vue sur la Dordogne. **Boucle qui relie Vitrac à Montfort**, village médiéval dominé par son château qui garde le cingle (méandre) de son éperon rocheux. **Dénivelé : +- 200 m – D : 11 km.**

5. Mercredi 17 juin. Sarlat-la-Canéda, visite de la cité médiévale et éventuelle petite randonnée autour. Temps libre : flânerie, shopping...

6. Jeudi 18 juin. Boucle de Castelnau-la-Chapelle. D : 14 km. Ce plus beau village de France domine la Dordogne et le Céou. Richesse patrimoniale exceptionnelle, panorama sur les villages de Beynac, de Cazenac et de La Roque-Gageac. Balade en forêt et en campagne. **Dénivelé : +- 400 m.**

6. Vendredi 19 juin. Beynac et Cazenac.

Montée au château, découverte de Beynac, fameux village accroché à sa falaise avec son château dominant l'un des méandres de la Dordogne. Découverte de Cazenac, petit hameau tranquille sur les hauteurs de la vallée et sa petite église riche de vitraux modernes et remarquables. **Dénivelé : +- 462 m – 17 km.**

7. Samedi 20 juin. Fin du séjour, départ après le petit déjeuner.

Association organisatrice : Nature et Sentiers

Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382

Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR RANDONNÉE – Le Périgord noir - DU 13 AU 20 JUIN 2026

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :
.....
.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée aux Ventoulines (Dordogne) du samedi 13 au samedi 20 Juin 2026 au tarif de 550,00 € par personne ;
- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information ► sur les assurances ► sur les séjours Nature et Sentiers ;
- ne contracte(nt) pas l'assurance - Contracte(nt) l'assurance, proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (170,00 € + €*) x = €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 380,00 € x = €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin et règlements à retourner avant le 15 décembre 2025 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers

Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382

Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR RANDONNÉE – Le Périgord noir - DU 13 AU 20 JUIN 2026

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :
.....
.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée aux Ventoulines (Dordogne) du samedi 13 au samedi 20 juin 2026 au tarif de 550,00 € par personne ;
- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information ► sur les assurances ► sur les séjours Nature et Sentiers ;
- ne contracte(nt) pas l'assurance - contracte(nt) l'assurance, proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (170,00 € + €*) x = €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 380,00 € x = €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Deuxième exemplaire du bulletin à compléter et à conserver par le souscripteur

1. **Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Passe-Découverte" dont la validité couvre la totalité du séjour.
2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.

3. **Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation, interruption de séjour, bagages...), proposées par l'assureur fédéral "Groupama", peuvent-être souscrites au moment de l'inscription.

La notice d'information et le bulletin de souscription sont téléchargeables sur le site de l'association : <https://www.natureetsentiers-evreux.com> en cliquant sur le menu "LES SEJOURS" puis sur le bouton "assurance commune".

Le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en 2 exemplaires (le 2^e étant à conserver).

Important : ne pas inscrire le n° d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) - ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA ou dans le "Passe Découverte".

Interlocuteurs de l'assuré

Cabinet de courtage Willis Towers Watson
Département Sport et Événement
Immeuble quai 33
33/34 quai De Dion Bouton – CS70001
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19

Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement :
Mutuaide Assistance
Tél. : 01 45 16 84 99
(depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99)
Contrat n° 5369.

- 4a. **Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
- les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
- la proposition d'assurances avec notice d'information et bulletin de souscription.

- 4b. **Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :**

- **d'un 1^{er} chèque** correspondant à l'acompte du séjour et au **montant** de l'assurance (si elle a été souscrite), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- **d'un 2^e chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné** s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

Courrier à retourner à : *Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX*

5. **Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées** en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.

- **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires**, affiliés à Nature et Sentiers :
 - antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
 - participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
 - s'inscrivant à un seul séjour.
- **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).
- **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**
 - **Les sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
 - **des frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place** est **échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;
- **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** par les prestataires pourront être **remboursées uniquement par l'assurance**, si elle a été souscrite.

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.
Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com
Association bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,
Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.
Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.